

# L'uniforme et l'École : sortir des faux-semblants

par

**Baptiste Detombe**

**Mezetulle, 30 janvier 2024**

**URL** : <https://www.mezetulle.fr/luniforme-et-lecole-sortir-des-faux-semblants-par-baptiste-detombe/>

*Avec ce plaidoyer en faveur de l'introduction de l'uniforme à l'école publique, Baptiste Detombe<sup>1</sup> rappelle utilement que l'école n'est pas une région de l'espace ordinaire, mais qu'elle doit s'en démarquer et offrir une double vie aux élèves, les soustrayant durant le temps scolaire au tourbillon social et à son cortège d'assignations, les mettant en état et en demeure de se singulariser par leur mérite et le développement de leur intériorité, et non par leur accoutrement. Pour réinstaurer l'école républicaine dans sa fonction première, qui est l'instruction, une certaine tenue, à tous points de vue, est nécessaire.*

## **Sommaire**

**L'uniforme : un rôle symbolique d'institution de l'École**

**Un vecteur d'égalité, une mise au ban du culte de l'individu-roi**

**Refaire de l'École un « asile inviolable »**

**Un rappel de la discipline comme socle de la transmission du savoir**

## **L'argument gestionnaire du coût financier**

**L'uniforme scolaire : une réponse bienvenue mais partielle aux maux de l'École**

### Notes

[Texte initialement publié le 18 janvier 2024 sur le site de la [Fondation Res Publica](#)<sup>2</sup>. Les remerciements de Mezetulle vont à l'auteur et à la Fondation Res Publica pour leur aimable autorisation de reprise.]

**Le 6 décembre 2023**, Gabriel Attal, alors ministre de l'Éducation nationale, annonçait une kyrielle de mesures afin de redresser l'École de la République. Parmi ces annonces, une en particulier a retenu l'attention : l'expérimentation à compter de septembre 2024 du port de l'uniforme dans certaines écoles alors portées volontaires. Loin de faire l'unanimité, l'uniforme incarne pour certains tant une diversion qu'un gaspillage voire une dérive autoritaire ; pour d'autres un geste bienvenu et nécessaire pour rétablir l'autorité de l'institution. Il convient alors, face à des postures souvent très polarisées, d'adopter la juste mesure que mérite un tel sujet, et ce afin d'éviter deux écueils : la dépréciation et la dévalorisation excessive d'une solution potentielle ; le fantasme d'un dispositif aux propriétés miraculeuses.

**L'uniforme : un rôle symbolique d'institution de l'École**

S'il est une idée qui fait consensus, c'est que l'École est l'institution centrale autour de laquelle la République s'est forgée. Centrale dans l'homogénéisation culturelle et linguistique du pays, levier de légitimation de l'ordre social, instrument de réalisation de la promesse des Lumières : l'École n'est peut-être pas seulement une institution républicaine mais bien l'institution républicaine par excellence. *Pourtant, cette figure de proue de la modernité française, enviée internationalement il y a 60 ans, est aujourd'hui chancelante. Et pour cause, la sacralité autrefois accordée aux « hussards noirs » s'est effondrée*, le prestige attribué à l'institution, lui, s'est dilué.

Or, si l'École a perdu de son lustre, c'est aussi parce qu'elle a accepté de le perdre, au prix d'une normalisation de l'institution alors conçue comme continuation du foyer, un appendice diminué de l'autorité parentale, faisant du professeur un animateur. L'immixtion des parents d'élèves dans les établissements (loi Haby, 1975), la disparition du cérémonial républicain et méritocratique (dévalorisation du baccalauréat, fin des tableaux d'honneur et bons points...), comme l'instauration du néo-pédagogisme, ont participé dans un mouvement d'ensemble à cet effacement du symbole qu'incarnait alors l'École. Les illustrations concrètes de ce phénomène sont aujourd'hui visibles : du port de survêtements à celui de tenues inappropriées, en passant par des postures irrespectueuses en cours jusqu'aux cas de menace et d'agression du personnel enseignant, tout

manifeste la banalisation de l'institution. L'École est aujourd'hui une partie comme une autre de l'espace social, elle est donc traitée par l'élève avec la même indifférence que n'importe quel commerce ou lieu de loisir.

Une des solutions de la ré-institutionnalisation de l'École passe donc par le rehaussement des symboles qui la caractérisent. Si cet impératif est rarement évoqué, c'est que le symbolique et le rite semblent souvent abscons au regard d'indicateurs matérialistes de rentabilité socio-économique auxquels tous les projets sont désormais soumis. Ils sont pourtant pourvus d'une utilité sociale fondamentale car ils fournissent « une scène à l'homme »<sup>3</sup> en donnant sens au monde social. L'uniforme participerait donc à ce rôle de ritualisation de la République, d'ancrage de cette dernière dans les esprits. Il serait de nature à dissocier clairement l'École du reste de la vie du pays. L'uniforme fournit en soi la démarcation nécessaire à la sacralité<sup>4</sup>. Refuser de symboliser l'École, c'est laisser ce privilège aux écoles privées. L'imaginaire collectif doit donc de nouveau être habité par la singularité de l'institution. La revalorisation de l'École passe alors inmanquablement par là.

### **Un vecteur d'égalité, une mise au ban du culte de l'individu-roi**

Au-delà de l'importance de faire renaître les symboles qui démarquent l'École, l'uniforme peut aussi contribuer à rappeler l'idéal républicain d'égalité et tempérer le sacre de

l'individu. En effet, l'uniforme n'avait, jusqu'à présent, jamais été nécessaire, les élèves français présentant une certaine homogénéité culturelle et étant vêtus naguère d'une blouse en cours. Mais l'ère individualiste, qui tend à survaloriser les identités particulières, ainsi que la polarisation croissante de la société, imposent un changement de paradigme. Ainsi, instaurer l'uniforme permettrait-il d'égaliser le citoyen en devenir, de l'amener à se singulariser par le développement de son intériorité, de son logos, et non plus par ce qu'il porte. C'est enfin et surtout éviter de faire de l'École le temple de la marchandise, la préserver des assauts des marques et des publicités ciblées. *Il est ici question de sortir du primat des marchandises dans l'identification des individus. C'est finalement laisser devant le portail de l'école l'identité sociale de « jeune », qu'il soit enfant ou adolescent, pour adopter celle « d'élève ». L'uniforme incarne en cela cette mue du singulier au collectif, du laisser-aller au devoir. Opter pour l'uniforme, c'est privilégier l'égalité nationale et républicaine sur un conformisme marchand et individualiste.*

### **Refaire de l'École un « asile inviolable »**

Mais l'uniforme est aussi une barrière face aux polémiques et dérives communautaires qui prennent pour cible l'École. En effet, l'institution, parce que centrale, est devenue le lieu de mise en scène des provocations des divers groupes religieux et idéologiques. La dernière en date, l'appel à porter l'abaya, largement diffusé sur les réseaux sociaux, a

ainsi constitué une mise en cause de l'autorité et une transgression délibérée et visible de la loi du 15 mars 2004. Les atteintes à la laïcité sont ainsi en augmentation continue dans les établissements scolaires (hausse de 150% en 2022), traduisant le climat de plus en plus tendu et polarisé que subit le personnel encadrant. Un règlement strict, identique sur l'ensemble du territoire, éviterait d'abandonner le corps enseignant face à ses responsabilités et permettrait d'assumer une position ferme. L'uniforme évite en effet l'application de règlements intérieurs différenciés, dont les largesses d'interprétation peuvent donner un arrière-goût d'arbitraire. Le port de l'uniforme est, à cet égard, d'autant plus pressé que l'École est en première ligne face à la désagrégation du corps social et aux ennemis de la République. *Lisser les identités culturelles et communautaires au sein de l'institution est donc la condition de la refondation d'un débat apaisé, et ce faisant de la chose commune.* Il est alors urgent, pour reprendre les mots de Jean Zay en 1936, de « [re]faire de l'école un asile inviolable où les querelles des hommes n'entrent pas. »

### **Un rappel de la discipline comme socle de la transmission du savoir**

Le port de l'uniforme est aussi un rappel de la discipline attendue dans l'enceinte de l'École. Or, cette dernière a largement été battue en brèche, d'abord par le néo-pédagogisme qui fait du professeur un animateur et de

l'élève le créateur de son propre savoir, puis par la philosophie post-moderne, qui fait du savoir et de la discipline deux aspects d'une même domination. En effet, la pensée foucauldienne développe l'idée selon laquelle l'École ne serait qu'une des multiples institutions par laquelle le pouvoir disciplinaire agirait. Elle impose une norme par l'usage d'outils à l'image de la surveillance hiérarchisée, de la sanction normalisatrice et de l'examen<sup>5</sup>. L'ostracisation de la discipline, induite par l'œuvre de Michel Foucault, va largement atteindre l'École - ce qui a grandement nui à son rôle éducatif. Par la suite, l'action de Pierre Bourdieu via la sociologie a aussi été significative. L'érection d'un « capital symbolique » obtenu par l'accumulation d'une culture légitime a été de nature à inculper l'École. Cette dernière ne ferait plus que perpétuer et légitimer un ordre social fondé sur des codes sociaux et des connaissances arbitraires, dotés d'aucun intérêt propre car calqués sur les normes et valeurs de la bourgeoisie<sup>6</sup>. L'action conjuguée de la philosophie post-moderne, de la sociologie bourdieusienne et de la nouvelle pédagogie des années 1970 va alors délégitimer le rôle de l'École et la place de la discipline dans son fonctionnement. Le port de l'uniforme aurait ainsi pour vertu de rappeler, sans être néanmoins suffisant, que *l'école est le lieu de l'apprentissage, ce qui sous-tend nécessairement le respect de l'autorité.*

**L'argument gestionnaire du coût financier**

Indéniablement, le coût de l'uniforme est amené à peser sur les finances publiques alors que son apport est difficilement mesurable à l'aune des seuls indicateurs de performance. **En effet, afin de satisfaire au principe d'égalité des citoyens devant la loi, son coût devra être pris en charge par l'État.** Il est néanmoins possible, selon le principe d'équité, de laisser un reste à charge plus ou moins important aux ménages selon leur revenu fiscal de référence. Cette démarche se justifierait d'autant plus que l'uniforme éviterait les dépenses significatives induites par l'achat de vêtements aussi onéreux que vite désuets. Quoi qu'il arrive, l'État ne doit pas chercher dans des arguments de gestionnaire des limites à son action et faire de l'équilibre des comptes son seul horizon. En effet, *l'École étant au fondement du pacte républicain, renoncer à en faire une priorité enverrait un signal négatif fort.* En outre, les ornements dont se pare la République sont aussi au cœur de son lustre et de sa grandeur, préférer « l'État modeste » c'est aussi nuire au prestige du régime<sup>7</sup>. Enfin, c'est le même argument qui a mené à la fin du service militaire, et de manière générale, *au détricotage des services publics, cœur de la République.* L'argument comptable doit alors être mis au service de sa mise en œuvre et ne doit pas représenter un frein.

**L'uniforme scolaire : une réponse bienvenue mais partielle aux maux de l'École**



Pour autant il ne faut pas se leurrer, l'uniforme n'est nullement une solution miracle aux problèmes rencontrés par l'École. Si les points soulevés précédemment sont d'une importance capitale, d'autres peut-être plus importants encore resteront en suspens. Contrairement, ainsi, à ce qui est souvent invoqué, l'uniforme ne représente nullement une réponse face au harcèlement, qui se déportera sur d'autres marqueurs que l'accoutrement. Il en va de même pour la question de la performance scolaire. *Il n'est aussi évidemment pas une solution face à la revalorisation nécessaire du traitement des professeurs dont la perte de pouvoir d'achat relative est massive avec la désindexation du point d'indice.* Enfin, l'uniforme ne prend son sens pour restaurer l'autorité, la discipline et l'égalité que si d'autres mesures effectives sont mises en œuvre, à commencer par la mise à l'arrêt de l'intrusion des parents d'élèves dans les écoles à d'autres fins que celles de les responsabiliser vis-à-vis du respect des règles communes.

C'est donc faire un faux procès à l'uniforme que de le rendre incapable de répondre à ces maux, il ne peut le prétendre. Ceux qui l'invoquent alors à tout-va ne font que trahir leur méconnaissance du sujet, ou bien leur manque cruel d'inspiration. Le poids des symboles, aujourd'hui souvent ignoré, reste néanmoins significatif : l'imaginaire collectif en est imprégné. ***Il importe alors de réinstaurer l'école dans la psyché commune et l'uniforme peut, à ce titre, être une voie.***

## Notes

1 - Baptiste Detombe est diplômé de Sciences Po Bordeaux et fondateur du média étudiant [Gavroche](#). Actuellement étudiant en master à la Sorbonne en philosophie et préparatoire aux concours administratifs à Paris 1-ENS, il se destine à intégrer la haute fonction publique.

2 - Url de l'article : [https://fondation-res-publica.org/2024/01/18/luniforme-et-lecole-sortir-des-faux-semblants/?utm\\_source=mailpoet&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=colloque-sur-la-formation-des-elites-organise-par-la-fondation-res-publica-le-mardi-20-juin-de-18h-a-21h-a-la-maison-de-la-chimie-3](https://fondation-res-publica.org/2024/01/18/luniforme-et-lecole-sortir-des-faux-semblants/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=colloque-sur-la-formation-des-elites-organise-par-la-fondation-res-publica-le-mardi-20-juin-de-18h-a-21h-a-la-maison-de-la-chimie-3)

3 - Pierre Legendre, *La Fabrique de l'homme occidental*, Paris, Fayard/Mille et une nuits, 2014.

4 - Régis Debray, *Eloge des frontières*, Paris, Gallimard, 2013.

5 - Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

6 - Pierre Bourdieu, Claude Passeron, *La Reproduction. Eléments d'une théorie du système d'enseignement*, Paris, Le Sens commun, 1970.

7 - Régis Debray, *L'Obscénité démocratique*, Paris, Flammarion, 2007.

